



Le 23 février 2021

AUX ÉLUS MUNICIPAUX DE LA GASPÉSIE

Objet : Recommandations en lien avec les déplacements interrégionaux

Madame,
Monsieur,

Comme vous le savez, le gouvernement a choisi de ne pas restreindre les déplacements entre les zones rouge et orange. Nous nous retrouvons donc dans une situation où les déplacements ne sont pas recommandés, les visites à domicile interdites, mais où il est probable que des déplacements entre les régions auront lieu, ainsi que des visites familiales, particulièrement pendant la semaine de relâche.

Cette situation n'inquiète pas énormément la direction régionale de santé publique, mais nous nous attendons à de nouveaux cas importés et souhaitons agir afin de minimiser l'importation de nouveaux cas dans la région, et leur propagation.

À cette fin, un communiqué a été émis par le CISSS de la Gaspésie, à l'image de celui publié par le CISSS des Îles avant les fêtes. Des efforts de communication seront également effectués en ce sens.

Nous faisons également un appel au milieu municipal pour contribuer à l'effort de sensibilisation et de communication afin que la semaine de relâche ne mène pas à une dégradation de la situation dans la région.

Nous invitons donc les élus municipaux à relayer le communiqué du CISSS et quelques lignes de base concernant les déplacements entre les régions :

- Il y a toujours un risque pour la COVID dans la région, il faut continuer de respecter les mesures de base; soit la distanciation de 2 mètres, le lavage des mains, le port du masque et les tests pour la COVID en cas de symptômes.
- En ce moment il est interdit de recevoir des visiteurs à la maison, sauf pour les personnes seules qui peuvent recevoir une personne ou pour des raisons humanitaires comme offrir du support à l'arrivée d'un nouvel enfant ou pour une maladie grave.

... 2

- Si une personne provenant d'une autre région doit venir donner de l'aide, il est possible de réduire grandement le risque d'infecter ses proches en :
 - Réduisant ses contacts sociaux le plus possible la semaine avant son arrivée;
 - Respectant les mesures sanitaires le plus possible pendant la première semaine après son arrivée, soit une distance de 2 mètres avec les occupants de la maison, le port du masque lorsqu'elle partage une pièce, lavage fréquent des mains;
 - S'il n'est pas possible de maintenir ces consignes pour une semaine, chaque jour de prudence compte pour nuire au virus.

Exemples de lignes de presse pour les médias sociaux :

- Pendant la relâche, on n'ouvre pas la porte au virus. On en profite pour se voir dehors.
- Zone orange : les visites à la maison sont interdites, sauf pour les personnes seules et pour raisons humanitaires. Si vous devez recevoir des personnes de l'extérieur de la région :
 - Demandez-leur de réduire leurs contacts une semaine avant leur départ;
 - Maintenez la distance de 2 mètres dans la maison pour la première semaine de leur visite.
- Pour empêcher que le virus ne reprenne pied dans la région, on reste vigilants!

Nous vous remercions de votre collaboration et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



Yv Bonnier Viger, M.D.
Directeur régional de santé publique
de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine



Michel Gionest
Directeur régional
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation